

Cours 4: L'analyse contrastive

L'analyse contrastive occupe le devant de la scène pendant les années cinquante. Elle part de l'affirmation que

« Les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant. » (Fries cité par Besse et Porquier, 1984 : 200)

La confrontation des structures de la langue-source (L.S)⁴ et de la langue-cible (L.C) comme préalable à l'enseignement des langues reçoit sa formulation systématique par Lado dans son ouvrage intitulé *Linguistics across cultures* (1957).

Ce qu'il est convenu d'appeler l'hypothèse « forte » de l'analyse contrastive se base sur la théorie de l'interférence et sur l'idée qu'une étude comparative entre la L.S et la L.C doit permettre de repérer les zones de difficultés de l'apprenant. Besse et Porquier (1984:201) rappellent que Lado préconise d'établir, à partir des comparaisons entre les structures (*patterns*) des langues, des progressions pour l'apprentissage tenant compte des différences et des similitudes entre la L.S et la L.C et des difficultés inhérentes d'apprentissage.

Dans le même sillage, Galisson et Coste (1976) affirment que l'analyse contrastive se donne pour but de

«mettre en évidence les différences de deux langues et permettre ainsi l'élaboration de méthodes d'enseignement mieux appropriées aux difficultés spécifiques que rencontre une population scolaire d'une langue maternelle donnée, dans l'apprentissage d'une langue étrangère. » (p.125)

⁴ D'un point de vue pratique, la L.S à laquelle se réfère l'apprenant n'est pas forcément sa langue maternelle ; il peut avoir recours à d'autres langues déjà apprises.

Selon l'hypothèse contrastive, les structures de la L.S déterminent l'acquisition de la L.C dans la mesure où les caractéristiques formelles et sémantiques de la L.S qui coïncident avec celles de la L.C donnent lieu à un « transfert positif » ; elles sont, donc acquises vite et facilement. Alors que les domaines où les deux langues en présence se différencient donnent lieu à un « transfert négatif » ou « interférence » de la L.S sur la L.C ; ils deviennent, alors source de difficultés d'acquisition et d'erreurs.

Sur le terrain, de nombreux constats empiriques sont venus corroborer les limites de l'hypothèse contrastive:

- a) Les erreurs prévues par l'analyse contrastive n'ont pas toujours été attestées ;
- b) Certaines erreurs, dans une L.C déterminée, sont observées chez des apprenants de L.S diverses⁵ ;
- c) Des erreurs imputées à l'interférence de la L.S sont observées, soit chez des natifs, soit dans certaines variétés ou normes de la L.C.

Ces limites ont conduit à la recherche d'une solution de rechange qui ne tardera pas à se présenter sous la forme d'une nouvelle approche de l'erreur: l'Analyse des Erreurs (AE).

Cours 5: L'analyse des erreurs

Au cours des années soixante, on assiste à l'apparition de ce qu'on appelle « l'Analyse des Erreurs » (AE), prometteuse à l'époque de part ses principes mais surtout de part la nouvelle signification qu'elle a donnée à la notion d'« erreur ». Celle-ci fut pendant longtemps considérée négativement en classe de langue en raison des représentations socioculturelles et idéologiques à caractère péjoratif qu'on avait d'elle. En

⁵ Besse et Porquier citent les exemples : *j'ai perdu, *personne n'est pas venue, *où est-ce qu'habitez-vous ? Ces exemples sont rencontrés par les enseignants même dans le cas d'apprenants dont la L.S ne ressemble pas formellement à la L.C.